

## SAVTEH

### SERVICE D'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS



ADRESSE SECRÈTE  
Adresse postale: B. P. 1024  
L-1010 Luxembourg

**Tél.: 27 36 56 46  
ou 621 316 919**

Fax: 26 48 26 82  
e-mail: savteh@fed.lu  
ou info@traite.lu

#### HEURES D'OUVERTURE

Horaires de bureau

FEMMES EN DETRESSE a.s.b.l., en tant qu'organisme gestionnaire a obtenu l'agrément ministériel pour son service d'assistance aux victimes de la traite des êtres humains (femmes, hommes et mineurs) (SAVTEH).

(L'agrément est enregistré sous le numéro FED/CC-VTEH/2/2015)

## SAVTEH est un service de FEMMES EN DETRESSE



B. P. 1024  
L-1010 Luxembourg

**Tél.: 40 73 35**  
e-mail: organisation@fed.lu

**www.fed.lu**

### L'a.s.b.l. FEMMES EN DETRESSE

est reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004

Les dons à FED ASBL sont fiscalement déductibles

#### DONATIONS



**PAYCONIQ**

#### COMPTE BANCAIRE

BCEE (Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat)  
IBAN LU74 0019 7355 5369 3000  
BIC BCEE LU

Association sans but lucratif

R.C.S. Luxembourg no. F1391

# SAVTEH

## SERVICE D'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS



**Tél.: 27 36 56 46 ou 621 316 919**

e-mail: savteh@fed.lu ou info@traite.lu

- CONSULTATIONS PSYCHO-SOCIALES
- ENTRETIENS INDIVIDUELS
- NOS SERVICES SONT GRATUITS

## NOS OBJECTIFS

Soutien et accompagnement des victimes de la TEH, en vue d'un rétablissement physique, psychique et social dans le respect de leur volonté.

## POPULATION CIBLE

TOUTE FEMME, TOUT HOMME ET MINEUR, VICTIME DE LA TEH OFFICIELLEMENT IDENTIFIÉE OU PRÉSUMÉE VICTIME D'EXPLOITATION

- Assistance et encadrement psycho-social
- Accompagnement dans les démarches (avocat, police, hôpital ...)
- Information sur les droits des victimes de la TEH, les procédures judiciaires et administratives ...
- Hébergement
- Prise de contact avec les ONGs des pays d'origine lors d'un retour volontaire
- Travail de sensibilisation (Formation pour professionnels et séances d'information)

## COMMENT IDENTIFIER UNE VICTIME DE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS ?

TROIS ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DÉFINISSENT LA TRAITE

### 1. UNE ACTION

- le recrutement
- le transport
- le transfert
- l'hébergement ou l'accueil de personnes majeures ou mineures

### 2. UN MOYEN

- la menace
- le recours à la force
- la contrainte
- la fraude
- la tromperie
- l'abus d'autorité

### 3. UN BUT

- exploitation sexuelle
- exploitation par le travail forcé
- esclavage domestique
- prélèvement d'organes
- mendicité forcée

## LA TRAITE DES ETRES HUMAINS (TEH) EST CONSIDÉRÉE COMME L'ESCLAVAGE DU XXIE SIÈCLE

LA TEH PEUT REVÊTIR PLUSIEURS FORMES LES FORMES LES PLUS SOUVENT IDENTIFIÉES SONT :

- L'exploitation sexuelle
- L'exploitation du travail (restauration, exploitation domestique, travail de construction)

SI VOUS PENSEZ ÊTRE CONFRONTÉ À UNE VICTIME POTENTIELLE, SOIT DANS VOTRE CADRE PRIVÉ OU PROFESSIONNEL : CONTACTEZ-NOUS !

